COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES ORGANISATIONS SYNDICALES NE SIÉGERONT PAS AU CNESER

D'un commun accord, les organisations syndicales signataires ont décidé de ne pas siéger lors du CNESER plénier du mercredi 18 novembre 2020.

Elles dénoncent la méthode employée par le gouvernement pour faire passer en force le texte de la loi de programmation de la recherche, d'abord en y maintenant des éléments qui ont fait l'objet de larges contestations, telles les chaires de professeurs juniors, et ensuite en acceptant à la dernière minute et sans concertation des amendements qui attaquent les libertés universitaires, la liberté d'expression et la liberté syndicale et remettent en cause le rôle du Conseil National des Universités dans le processus de recrutement des enseignant·es-chercheur·es.

La loi s'écarte de la question de la programmation budgétaire pour intégrer désormais des éléments qui déstabiliseront et fragiliseront durablement l'ESR, la démocratie universitaire et les statuts de ses personnels.

Les organisations syndicales signataires demandent l'ouverture de négociations pour une autre loi de programmation et un plan pour l'emploi scientifique titulaire construits avec l'ensemble des acteurs et actrices de l'ESR. ■

*Paris, le 18 novembre 2020_*